



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlisse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Nadège Bonny, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Odile Bury, *Échevin(e)* ;
Jan Verbeke, *Conseiller*.

Séance du 15.10.19

#Objet : Interpellation de M. Alexandre DERMINE sur le réaménagement de la voirie Van Becelaere, ainsi que l'organisation et l'accompagnement des travaux de voirie.#

Séance publique

Les travaux de réaménagement du troisième tronçon de la rue Van Becelaere sont en passe d'être terminés. Une bonne chose pour les riverains et habitants qui retrouvent notamment un accès aisé à l'entrée de forêt et, plus encore, aux transport en commun.

Vous le savez, chez DéFI nous prônons pour un large plan de rénovation des voiries et trottoirs de la commune afin d'améliorer nettement la mobilité de tous les usagers, quatre roues, deux roues, piétons et PMR.

Je me réjouis donc de la rénovation d'une voirie qui aurait sans dû l'être depuis bien longtemps. Néanmoins certains éléments me laissent quelque peu perplexe.

Tout d'abord concernant l'organisation du chantier. S'il faut relever qu'il devrait se terminer dans les temps, que sa tenue fut laborieuse ! Modification de la circulation de jour en jour sans communication préalable, route fréquemment coupée ou quasiment impraticable, et même impossibilité pour certains habitants de se rendre à pied à leur domicile... La situation était telle que j'ai pu entendre certains d'entre-eux comparer l'état de la voirie à une zone de combat. Il convient évidemment de nuancer les propos mais les faits sont là.

Aujourd'hui, le chantier touche à sa fin. C'est donc l'occasion de découvrir l'aménagement pensé par la commune. Et de nouveau, quelques éléments posent question :

- Des dégâts et affaissements probablement provoqués par le poids des engins de chantier sont déjà observables sur certains tronçons.
- La diminution des places de stationnement provoque du parking sauvage sur les trottoirs, ce qui risque de dégrader plus encore les nouveaux équipements.
- Enfin il a pu être observé que l'entrepreneur de la commune a réalisé divers aménagements sur terrains privés.

Aussi, mes questions sont les suivantes :

- Le collègue a-t-il organisé une communication aux habitants concernant la tenue du chantier, avec plan, phasage et conditions d'accessibilité au jour le jour ?

- Comment s'organise l'accompagnement de tels chantiers par les équipes de la commune ? Se rendent-elles sur place pour en constater la bonne tenue ?
- Comment expliquez-vous les dégradations observées alors que le chantier n'est pas encore terminé ?
- S'il est avéré que les dégâts occasionnés sont de la responsabilité de l'entrepreneur, des indemnités sont-elles prévues dans le cahier spécial des charges ?
- Il m'est revenu que la commune prévoyait, à l'instar des autres tronçons de la rue, l'installation de potelets empêchant le parking sauvage. Est-ce exact ?
- Aviez-vous l'obligation de diminuer le stationnement dans le cadre du projet de réaménagement ?
- Enfin concernant les aménagements réalisés par l'entrepreneur, peut-on avoir la certitude qu'ils ont tous été exclusivement réalisés sur fonds privés ?

Je vous remercie d'avance des réponses que vous apporterez à mes questions.

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 17 octobre 2019

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze